

Pour la libération immédiate et sans conditions des 12 hommes condamnés à mort pour des crimes avoués sous la torture et la mise en place d'un moratoire officiel sur l'application de la peine de mort à Bahreïn.

Ce Mardi 2 Février 2021, le Conseil de Paris va se prononcer sur le renouvellement de la subvention annuelle de 500 000€ attribuée au Paris Football Club. Le 27 juillet dernier, le Paris FC a [annoncé](#) avoir conclu un [accord](#) avec le Royaume de Bahreïn, lui cédant 20% des parts du club. Depuis 2011, le gouvernement de Bahreïn [réprime](#) violemment toute forme d'opposition et [bafoue les droits humains](#) de sa population. En s'associant à des sports populaires comme le [football](#), les autorités du Royaume tentent de distraire le grand public et de 'laver' leurs abus grâce au sport (« Sport-Whitewashing »). Depuis le début de la saison 2020-2021, les mots "Victorious Bahrain" figurent ainsi sur les [maillots](#) parisiens.

Face aux graves violations des droits humains commises par le gouvernement de Bahreïn et compte tenu des engagements de la Mairie de Paris pour ces mêmes droits, les signataires de cette déclaration demandent :

1. À la Mairie de Paris de réaffirmer publiquement son opposition à la peine de mort et son soutien aux prisonniers politiques bahreïniens.
2. Que le Conseil de Paris engage des discussions avec les représentants du Paris FC dans le but d'intégrer à leur relation une sensibilisation et un dialogue sur les questions de protection et de promotion des droits humains.
3. Dans ce même esprit, que les interventions et divers programmes socio-éducatifs organisés par le club auprès des jeunes de la ville de Paris, comportent un volet consacré aux enjeux liés au respect des droits humains et à l'abolition de la peine de mort.

La Mairie de Paris est l'un des plus anciens [partenaires](#) du Paris FC et se doit de poursuivre son [engagement](#) historique et idéologique en faveur de la défense des droits humains et du combat pour l'abolition de la peine de mort. Ses [élus](#) ont souvent exprimé leur opposition ferme à la [peine de mort](#) dans le monde. En 2018, le Conseil de Paris a décidé [d'attribuer la citoyenneté d'honneur](#) de la ville de Paris à Nabeel Rajab. La Maire de Paris avait alors déclaré que ce geste contribuait « à mettre en lumière la situation [...] de toute personne aujourd'hui emprisonnée ou persécutée dans le monde en raison du non-respect de la liberté d'expression, d'opinion et d'informer [...] la Ville de Paris est très attachée à ces principes ». Plus récemment, la présidente de la commission du Conseil de Paris a rappelé que le Conseil de Paris « continuera de se mobiliser pour tous ceux qui sont détenus arbitrairement » par un régime oppressif.

Pour rappel:

En 2017, les autorités de Bahreïn ont mis fin au moratoire sur la peine de mort qui était en place depuis 1996. Arrêtés et détenus arbitrairement, torturés jusqu'à ce qu'ils avouent des crimes qu'ils n'avaient pas commis ou jugés lors de procès de masse, **Ali al-Singace, Abbas al-Samea, Sami Mushaima et Ali al-Arab et Ahmed al-Malali** ont tous été exécutés entre [2017](#) et [2019](#). Actuellement, 12 hommes sont dans le couloir de la mort, sans plus aucun recours judiciaire à leur disposition : **Sayed Ahmed al-Abbar, Husain Ali Mohamed, Husain Abdulla Marhoon Rashid, Moosa Abdulla Moosa Jaafar, Husain Ebrahim Ali Husain Marzooq, Salman Isa Ali Salman, Maher Abbas al-Khabaz, Zuhair Ibrahim Jasim Abdullah, Husain Abdulla Khalil Rashid, Mohammed Ramadhan et Husain Ali Moosa Hussain**. L'un d'entre eux, Mohammed Ramadhan, a notamment [expliqué](#) que les officiers qui l'ont interrogé et torturé lui avaient dit qu'ils savaient qu'il était innocent et qu'ils « attendaient juste un incident majeur pour l'en accuser ».

Les 12 hommes actuellement dans le couloir de la mort sont dans une situation de risque d'exécution imminent. Des discussions entre les membres du Conseil de Paris, ainsi qu'avec les partenaires de la ville pourraient sauver la vie de ces prisonniers politiques innocents, emprisonnés suite à leur implication dans le mouvement pro-démocratie, comme le fut Nabeel Rajab. Dans la situation actuelle, la Mairie de Paris, [Ville des droits humains](#), bénéficie d'une plateforme de choix pour s'engager, par le biais de déclarations officielles et de dialogues cruciaux, pour la défense des droits humains. Grâce à la mobilisation de la communauté internationale, et notamment de la Mairie de Paris, Nabeel Rajab a finalement été libéré en juin dernier. Ces derniers mois, de nombreuses personnalités [publiques](#), politiques, organisations intergouvernementales ou non-gouvernementales ont condamné la violence du régime en place.

Nous profitons de cet élan pour obtenir un moratoire officiel sur l'application de la peine de mort à Bahreïn.

Signataires:



Americans for Democracy and Human Rights in Bahrain (ADHRB)

Association des Chrétiens contre la Torture et la Peine de Mort (ACAT)

Avocats Sans Frontières France (ASF France)

Coalition Mondiale contre la Peine de Mort

Ensemble Contre la Peine de Mort (ECPM)

Fédération Internationale pour les Droits de l'Homme (FIDH)

Ligue des Droits de l'Homme (LDH)